



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N° 0735 /CAB.MIN.MINES/01/2014 DU 1 DEC 2014 PORTANT
NOMINATION DES MEMBRES DE LA CELLULE DE COORDINATION DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA
AU SEIN DU MINISTERE DES MINES**

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 lettre f, 203 point 16 ;

Vu la loi n° 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivants avec le VIH/SIDA et des personnes affectées, spécialement ses articles 5 et 6 ;

Vu l'Ordonnance n° 11/023 du 18 mars 2011 modifiant et complétant le Décret n° 04/029 du 17 mars 2004 portant Création et organisation du Programme National Multisectoriel de Lutte contre le VIH/SIDA, « PNMLS » en sigle, spécialement ses articles 3, 28 à 31 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1^{er} B points 6 et 14 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°0734/CAB.MIN/MINES/01/2014 du 27/11/2014 portant Création, Organisation et Fonctionnement d'une Cellule de Coordination de Lutte contre le VIH/SIDA au sein du Ministère des Mines ;

Considérant les Termes de références élaborés par le Secrétariat Exécutif du PNMLS ;

Sur proposition du Secrétaire Général des Mines ;



Vu l'urgence ;

A R R E T E

Article 1^{er} :

Est nommée Point Focal de la Cellule de Coordination de la Lutte contre le VIH/SIDA au sein du Ministère des Mines, Madame NONO KINONA MUKWAMA, Conseillère Technique en charge des Performances et Statistiques Minières

Article 2 :

Est nommée Point Focal Adjoint de la Cellule de Coordination de la Lutte contre le VIH/SIDA au sein du Ministère des Mines, Madame Astrid BINDA MATIABA, Chef de Bureau Formation/Direction des Services Généraux, du Personnel et des Finances de l'Administration des Mines.

Article 3 :

Sont nommés Membres de la Cellule de Coordination de Lutte contre le VIH/SIDA au sein du Ministère des Mines, aux fonctions en regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Coordonnateur : Monsieur Albert FUNDI MUKATA, Directeur-Assistant Technique du Secrétaire Général des Mines ;
2. Chargé de Suivi et Evaluation : Monsieur TSHILULU KAMBA, Chef de Bureau Etudes et Analyses Sectorielles à la Direction des Etudes et Planification ;
3. Chargée de Communication : Madame Viviane BINTU NYEMBO, Chef de Département Hygiène, Santé et Environnement à la CTCPM ;
4. Chargée de Communication Adjoint : Monsieur KIWA LOKONDJA, chargé d'études juridiques au Cabinet du Ministre des Mines ;
5. Chargé de la prise en charge médicale : Monsieur Didier MUSIRIPU KINKWA, Assistant du Directeur Général du CEEC ;
6. Chargé de la prise en charge psycho-sociale : Monsieur Jean-Claude MAY MUKUNA du Département Hygiène, Santé et Environnement à la CTCPM ;
7. Chargée des Finances et Comptabilité : Madame BASHIZI SAFARI, Attachée Sociale et Formation au Cadastre Minier ;
8. Chargé des Relations Publiques : Monsieur MPANYA LUPAPA, Chargé de Suivi des Activités des Comptoirs agréés et des exploitants Artisanax à la Direction des Mines,



9. Chargé des Relations Publiques Adjointe : Madame MALOMBO NDEBO, Chargée des Questions Juridiques au SAESSCAM.
10. Secrétariat Technique : Monsieur MAYUBA NDUDI Raymond, Expert juridiques au Secrétariat Général des Mines ;
11. Secrétaire rapporteur : Madame LOLEKE SHIMBA Bijou, Opératrice de saisie au Cabinet du Ministre des Mines.

Article 4 :

Sont abrogés toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article 5 :

Le Secrétaire Général des Mines est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 11 DEC 2014

Martin KABWELUDU

Ampliations

❖ Cabinet du Président de la République	1
❖ Cabinet du Premier Ministre	1
❖ Cabinet du Ministre des Mines	1
❖ Secrétariat Général des Mines	1
❖ CEEC	1
❖ CAMI	1
❖ SAESSCAM	1
❖ CTCPM	1